

MISSION DE VOLONTARIAT EN SERVICE CIVIQUE
« ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES TIERS-LIEUX
ET DES DÉMARCHES DE CO-CONCEPTION »

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

L'université Paris 8 est un pôle d'enseignement et de recherche central en Ile-de-France dans le domaine des humanités. Elle compte 22 000 étudiants, 11 Unités de Formation et de Recherche (UFR), 5 instituts dont 2 IUT, 4 écoles doctorales et intervient dans 6 domaines de formation (Arts, Droit-économie et gestion, Sciences humaines et sociales, Sciences-technologies et santé, Culture et communication et Lettres et Langues).

Le volontariat en Service Civique permet à des jeunes de s'engager pour une durée déterminée dans une mission au service de la collectivité et de l'intérêt général. A l'université, cet engagement permet à un volontaire de contribuer à renforcer la dynamique de vie de campus par des actions à caractère éducatif, citoyen, environnemental et sportif.

PRÉSENTATION DU SERVICE

La direction du patrimoine est composée de deux services : le service construction et aménagement et le service technique immobilier. La mission répond à l'objectif d'intérêt général d'amélioration des conditions de vie, d'étude ou de travail de l'ensemble de la communauté universitaire.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Le/la volontaire aura pour mission d'appuyer la Direction du patrimoine sur les projets de tiers-lieux (coworking et culturels), dans une démarche de co-conception avec les usagers. Il s'agira notamment :

- d'aider les chefs de projets au pilotage des ateliers : organisation, animation, suivi des étudiants
- d'apporter une aide dans la coordination des différents groupes de travail
- d'analyser les usages en collaboration avec l'ensemble des partenaires.

Le/la volontaire sera mobilisé(e) sur l'achèvement du projet de l'année précédente et sur les nouveaux chantiers.

Il/elle participera également au pilotage des ateliers qui auront pour mission l'implantation d'un learning center, sur le site de l'Université et contribuera à définir les attendus et les prérequis pour ce type d'aménagement.

Il/elle participera également à la valorisation des actions en élaborant une communication adaptée, en lien avec le service communication de l'université.

CONDITIONS

- Durée : 6 mois (25 heures par semaine)
- Indemnités : 496,93 € /mois net (+ 113,02 € pour repas et transport et 113,13 € pour boursiers échelon 5 et plus et bénéficiaires du RSA)
- Avoir moins de 26 ans, être de nationalité française ou d'un état membre de l'Union Européenne ou de l'espace économique européen ou justifiant d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an.
- CV et lettre de motivation correspondant à la mission à envoyer à mamat-alouakou.abakar02@univ-paris8.fr
-